

Vendredi 7 mai 2021

## **Dunkerque obtient le label Ville à Vélo du Tour de France pour sa politique cyclable**

**La Ville de Dunkerque est labellisée « ville à vélo du Tour de France », avec l'obtention de 3 vélos (sur 4). Ce bon score est le fruit d'une politique en faveur du vélo engagée depuis plusieurs années, développant à la fois les infrastructures, les services et les événements sportifs qui motivent la pratique du vélo en ville.**

Sur les 80 villes candidates, 20 villes ont obtenu 1 vélo, 40 villes ont obtenu 2 vélos, 18 villes ont obtenu 3 vélos et 2 villes ont obtenu 4 vélos. La distinction « 3 vélos » décernée par le Tour de France place donc Dunkerque parmi les agglomérations où il est le plus facile et le plus agréable de se déplacer à vélo.

Cette récompense est le résultat d'un travail engagé depuis plusieurs années à l'initiative de Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, visant à mettre le vélo au cœur des stratégies de mobilité, et auquel les usagers ont été associés, notamment à travers des Fabriques d'initiatives locales et les consultations « Vivre ensemble après » et « Ville à vélo » menées à l'échelle de l'agglomération. Densification et amélioration des aménagements cyclables (bandes, pistes, couloirs, voies vertes, véloroutes...), mise en place de dispositifs comme les double-sens cyclables, les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélo et solutions de stationnement pratiques et fiables, développement d'une offre de services (station de gonflage, borne de recharge électrique, stage de remise en selle...) sont autant de réalisations qui facilitent la vie des cyclistes.

La Communauté urbaine de Dunkerque mettra en œuvre en 2021 un « Plan Vélo+ » axé notamment sur le développement, la sécurisation et l'entretien du réseau cyclable et de nouvelles solutions de stationnement sécurisé en pied d'immeubles.

Dunkerque est par ailleurs une terre de cyclisme, qui accueille de longue date le Tour de France et qui porte haut et fort les 4 Jours de Dunkerque.

La synthèse réalisée par l'agence qui a instruit les dossiers indique en effet que « *La Ville de Dunkerque montre une importante motivation à devenir une ville du vélo. Cette ambition se retrouve de manière concrète dans plusieurs documents de planification. Dans le Plan Communautaire en Faveur du Vélo adopté en 2019, on constate une sensibilité à créer une politique cyclable adaptée à une diversité d'usagers. À l'échelle communale, un Plan de Cyclabilité a été réalisé et montre une envie de communiquer sur la mobilité cyclable de manière positive et valorisante.*

*Afin de promouvoir l'usage du vélo, la commune a déjà mis en place des actions touchant à divers leviers : l'apprentissage du vélo, en particulier des enfants et adolescents (sensibilisation dans les écoles), mais aussi des personnes atteintes d'affection de longue durée (dispositif Sport Santé sur Ordonnance), soutien aux associations d'usagers, abris vélo sécurisés.*

*La commune est également très active dans le domaine du vélo sportif, notamment par son soutien financier apporté aux associations de cyclisme et cyclotourisme, mais aussi par l'organisation de grands événements (4 Jours de Dunkerque, Circuit Jean Bart, Championnat d'Europe de VTT Beach Race, Tour de France). »*